



# *Un été animé et reposant !*

# SOMMAIRE

- 2 Edito
- 3 Actualités montréalaises
- 4-5 Les comptes de la commune
- 6-7 Travaux en cours
- 8-10 Commerces
- 11 Le centre municipal de santé
- 12-13 Vie associative
- 14-15 Vie éducative
- 16-17 Nos montréalais
- 18 Libre expression
- 18-20 L'Ehpad le Mont Royal

**Directeur de la publication :**  
Éric MIQUEL

**Comité de Rédaction :**  
la commission communication

**Photos**

Fabien GUENET  
Alain MAS  
Jean-Paul CHAMBRILLON  
Jean-Jacques MIQUEL  
Serge MAS

**Mise en page & Impression :**  
Fabien GUENET et Imprimerie  
FABBRO

**Dépôt légal :** Août 2002  
N° ISSN - 1636 6 1733

# édito

*Chers Montréjeulaises, chers Montréjeulais,*

Si les violences récentes n'ont pas touché notre commune, elles expriment pourtant des préoccupations qui nous concernent tous. Familles démunies, des forces de sécurité éprouvées, la violence ressentie par les uns, réprimée par les autres, est-elle devenue un mode de communication qui s'institutionnalise ? Sur le plan local ces événements nous conduisent, si besoin en était, à exprimer une nouvelle fois notre gratitude à l'ensemble des acteurs éducatifs présents sur la commune aux côtés des familles.

Qu'ils soient enseignants, éducateurs, entraîneurs, animateurs, nous continuerons de les soutenir dans la promotion des valeurs collectives et citoyennes. Nous réaffirmons ainsi notre aide financière aux écoles et associations qui encadrent enfants et jeunes. C'est aussi dans cet esprit que la municipalité a créé et anime un conseil municipal des enfants.



Malgré et en raison des circonstances économiques difficiles, la municipalité poursuit la mise en œuvre de ses projets. Conçu par Madame Charlotte SAULNERON, directrice générale des services, une réorganisation rationnelle des services et des relations entre élus et agents a été mise en œuvre dans la perspective de rendre toujours plus efficaces l'ensemble des services au public.

Les travaux d'aménagement achevés, un appel d'intérêt a été lancé pour la gestion de notre résidence hôtelière.

A travers une enquête de satisfaction récente, notre centre municipal de santé démontre son indispensabilité territoriale.

Soucieux de préserver l'environnement tout en réalisant des économies la municipalité s'est inscrite dans deux programmes portés par le Syndicat Départemental Energies de la Haute-Garonne qui prévoit le remplacement des installations d'éclairage public par des appareils LED à faible consommation. Une extinction partielle de l'éclairage public sera aussi rendue possible grâce à la mise en place d'horloges astronomiques.

Dans ce contexte d'affrontement, fort heureusement le vivre-ensemble à Montréjeau s'exprime de façon plus conviviale ! Vous avez ainsi découvert notre programme d'animation estivale présenté sur un document distribué dans les boîtes aux lettres. Ce programme a débuté par la réussite de la première édition du festival Apy'Ours qui s'est déroulé à la base de loisirs du 16 au 18 juin intéressant plus de trois mille spectateurs et mobilisant plus de cent bénévoles ! Une deuxième édition est d'ores et déjà envisagée.

En mon nom et celui du conseil municipal, je vous souhaite un bel été et des vacances reposantes !

Votre dévoué Maire,  
Éric MIQUEL

# ACTUALITÉS

La municipalité de la Ville de Montréjeau souhaite engager pour l'année 2023 une campagne d'ampleur concernant la propreté des espaces publics de la commune.

## **La propreté de la ville, l'affaire de tous !**

Pour que cette campagne soit un succès, elle doit impliquer les élus, les agents communaux ainsi que la population.

A compter du 1er avril 2023, les bacs individuels d'ordures ménagères situés en centre-ville sont supprimés afin de privilégier les points de collecte enterrés.

Dans l'objectif de la valorisation de notre centre-bourg, il est désormais demandé aux habitants situés dans ce périmètre d'apporter leurs ordures ménagères au point de collecte enterré le plus proche. Cette nouvelle disposition permettra aussi d'éviter les incendies de poubelles et d'éviter que des sacs poubelles soient éventrés par des animaux.

Pour la bonne information de tous, depuis le 1er janvier 2023, la collecte des ordures ménagères est assurée par la Communauté de communes Cœur et Coteaux du Comminges.

## **Pour une meilleure qualité de vie**

Une action renforcée est menée depuis le début de l'année par les agents communaux du service de la voirie, particulièrement au niveau des parcs et jardins de la ville mais aussi en centre-ville.

Il est rappelé à toutes les personnes qui promènent leur chien de se munir d'un sac ou d'utiliser ceux mis à disposition pour ramasser les déjections de leurs animaux.

A cet égard, la canisette, espace de propreté canine, située boulevard de Lassus, a été réhabilitée pour une utilisation quotidienne des propriétaires de chiens.

Les astreintes des agents techniques les week-ends seront essentiellement consacrées au nettoyage des espaces publics.



Le nombre de passage de la balayeuse des services techniques de la mairie sera intensifié.

Nous rappelons que chaque riverain, particulier ou commerçant, doit assurer l'entretien de sa portion de trottoir quand cela est possible.

Les rondes pédestres en centre-ville de la police municipale seront étendues afin que les démarches de prévention et de sanction s'opèrent au plus près des habitants et des visiteurs de la commune.

La municipalité a demandé à l'ensemble des commerçants participant au marché de plein vent le lundi matin, de prendre individuellement en charge leurs déchets alimentaires, ainsi que les cageots et les cartons qu'ils utilisent pour leur étal.

Il a également été demandé aux légumiers de mettre leurs déchets de légumes dans des cageots à part pour que les particuliers ou les associations puissent venir les récupérer aux ateliers municipaux.

# EXÉCUTION BUDGÉTAIRE DE L'ANNÉE 2022

## Budget communal

La Ville de Montréjeau, à l'instar de bien d'autres communes en France, a été directement impactée par la crise énergétique. Même si la commune a dû faire face à une augmentation de +13,8 % sur ce poste de dépense, les dépenses dédiées au fonctionnement courant de la mairie, appelées aussi « charges à caractère général », ont baissé de -20% par rapport à l'année 2021.

Cela s'explique par un important travail de renégociation d'un bon nombre de contrats et de conventions, dans l'objectif de rationaliser et optimiser les dépenses au plus près. Le choix de la municipalité a été aussi de suspendre temporairement le paiement de ces prestations durant la période de négociation, avec donc un impact sur le budget de l'année 2023. De même, tout au long de l'année 2022, la commune s'est dotée de plusieurs outils de gestion structurants en faveur d'une amélioration continue de la gestion des fonds publics, mais aussi pour faire face à cette situation économique de grande ampleur.

Les dépenses de personnel évoluent de manière très maîtrisée, soit +2,25 % par rapport à 2021, et cela malgré l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires de +3,5%, et de la revalorisation du SMIC à +5,55% tout au long de l'année. Une nouvelle organisation des services municipaux a permis d'optimiser au mieux les ressources humaines de la collectivité.

2022	BUDGET COMMUNAL	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat 2021 reporté		+ 578 477,34 €
Opérations exercice	3 803 767,73 €	4 083 855,40 €
<b>TOTAUX</b>	<b>3 803 767,73 €</b>	<b>4 662 333,74 €</b>
Résultat de clôture		<b>+ 858 566,01 €</b>

Les dépenses d'investissement de la commune ont, quant à elles, été dédiées à la démolition d'un immeuble rue Saint-Barthélemy en faveur de la sécurisation des abords et de l'amélioration de l'image de la Ville (29 571 €). La première phase de la mise en place de la vidéoprotection en centre-ville a été réalisée avec l'acquisition de l'ensemble du matériel (17 033 €). La mairie est devenue propriétaire des préfabriqués du groupe scolaire du Courraou permettant des économies substantielles pour les années à venir (30 000 €), et la réfection du sol de la salle des mariages de la mairie a été effectuée (6 048 €).

## Caisse des écoles

Même si le résultat de l'exercice est proche de l'équilibre (-6 069 €), le déficit de fonctionnement reporté pèse lourdement sur ce budget annexe en s'élevant à -366 528 €.

Ce déficit de fonctionnement se justifie par des jeux d'écritures comptables entre ce budget et le budget principal. En 2014, les dépenses de personnel étaient imputées sur le budget annexe sans que soit associée la dotation communale qui permettait de couvrir cette dépense. Depuis, ce déficit reporté année après année évolue à la marge selon le résultat de l'exercice annuel.

2022	CAISSE DES ÉCOLES	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat 2021 reporté	- 366 528,00 €	
Opérations exercice	86 966,26 €	80 896,27 €
<b>TOTAUX</b>	<b>453 494,26 €</b>	<b>80 896,27 €</b>
Résultat de clôture	<b>- 372 597,99 €</b>	

Pour y répondre, une participation communale de 80 000 € par an a été programmée par les élus dès 2023, comblant ainsi peu à peu ce déficit « artificiel ». Une revalorisation des participations des communes scolarisant leurs enfants à Montréjeau à hauteur de 1 200 € par enfant, participera également à ce retour à l'équilibre.

## Eau potable et Assainissement

Depuis l'année 2019, la commune fait face à un résultat d'exercice négatif très significatif alors que celui-ci était largement excédentaire entre les années 2012 à 2018, s'élevant au minimum à +156 865,69 € (2018) et allant jusqu'à +492 382,04 € en 2015. L'exécution budgétaire de l'année 2022 s'inscrit malheureusement dans ce constat avec un résultat de clôture déficitaire à hauteur de 471 233 €.

Justifié principalement par le déficit de la section d'investissement en lien avec la rénovation de la station d'épuration qui n'a pas donné lieu à une augmentation des tarifs et à la limitation du recours à l'emprunt, il est tout de même constaté pour l'année 2022 un déficit de résultat de la section d'exploitation, de -164 020 €, alors que les recettes devraient couvrir l'intégralité des dépenses.

2022	EAU & ASSAINISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat 2021 reporté	- 396 603,69 €	
Opérations exercice	296 599,93 €	221 969,95 €
<b>TOTAUX</b>	<b>693 203,62 €</b>	<b>221 969,95 €</b>
Résultat de clôture	<b>- 471 233,67 €</b>	

Pour y faire face, le conseil municipal a voté une augmentation des tarifs dès l'année 2023, en s'alignant sur le prix moyen au m<sup>3</sup> concernant la redevance assainissement, soit 1,20 € TTC, et en revalorisant le montant de l'abonnement à 40 € TTC, soit un montant bien plus bas que celui pratiqué par le Syndicat des Eaux.

### Centre municipal de santé

Durant cette première année d'exploitation complète de cette nouvelle infrastructure communale, qui a accueilli cette année plus de 2 500 patients ayant eu au moins un acte de médecine générale, dont plus de 1 300 ayant déclarés leur médecin traitant parmi les quatre médecins généralistes communaux, la commune a dû faire face à une non-constatation des différents soutiens financiers de l'État qui se sont élevées à seulement 24 873 € pour tout l'exercice de l'année écoulée.

Cette situation n'a pas vocation à perdurer au regard de la réception d'une partie de ces dotations durant le premier semestre qui vient de s'écouler.

## 2022

	CENTRE DE SANTÉ	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat 2021 reporté	- 78 537,80 €	
Opérations exercice	448 244,53 €	222 683,25 €
<b>TOTAUX</b>	<b>526 782,33 €</b>	<b>222 683,25 €</b>
Résultat de clôture	<b>- 304 099,08 €</b>	

L'intégration de ce Centre de Santé au sein du GIP « Ma Santé Ma Région » est prévue à l'horizon 2024. Ce transfert de compétences permettra à la commune de ne plus prendre en charge directement ce budget annexe qui sera porté par la Communauté des Communes, en cohérence avec les 46 communes qui bénéficient aujourd'hui de cette offre de soins.

## PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR 2023

Après 28 ans du maintien du niveau des taux d'imposition des taxes directes locales, la municipalité a souhaité se donner les moyens de ses ambitions.

Les quinze années de mandat de Monsieur le Maire ont permis de concrétiser bon nombre de projets d'investissements : l'aménagement de la base de loisirs pour offrir au territoire une proposition touristique familiale de qualité tout au long de l'année, ou encore la création d'une maison de santé et d'un centre de santé en faveur d'une offre de soins exceptionnelle au niveau régional... Et cela bien plus que ses prédécesseurs alors que la situation financière de la commune à son arrivée était largement plus préoccupante qu'aujourd'hui.

Cette démarche volontariste doit perdurer au regard des nombreux enjeux auxquels la Ville de Montréjeau doit faire face. Afin d'être à la hauteur de cet engagement, et de s'inscrire pleinement dans les divers dispositifs impulsés sur la commune, dont particulièrement celui de l'Opération de Revitalisation de Territoires (ORT) qui a vocation à répondre à la détérioration de notre centre-ville, le conseil municipal a fait le choix de revaloriser ces taux d'imposition.

	Taux de référence	Taux 2023
TFPB	43,66%	54,58%
TFPNB	82,16%	102,70%
TA	15,89%	19,86%

# VALORISER ET RENFORCER L'ATTRACTIVITE DE NOTRE VILLE PAR LA RENOVATION ET LA CREATION D'EQUIPEMENTS D'INTERET LOCAL



Afin de permettre plus de sécurité pour nos enfants. La clôture a été changée à la maternelle et un portillon a été installé pour qu'il puisse s'ouvrir dans le sens de la sortie afin de plus de sécurité.  
© Fabien GUENET



Mise en place de points d'apports volontaires enterrés par le SIVOM, ici rue du Courraou.  
© Fabien GUENET



**Les travaux pour le théâtre de verdure boulevard de Lassus ont été réalisés en régie directe. Désormais, tout spectacle de plein air sera organisé dans ce lieu dès cet été. Plus aucune estrade ne sera montée dans un autre lieu de la Ville supprimant ainsi la modification de la circulation ou son interdiction.**

*© Fabien GUENET*



**Après de nombreuses années, sans utilisation des terres battues, il a été décidé de démonter les cours de tennis afin de pouvoir replanifier le terrain comme ça avait été fait auparavant pour la piscine.**

*© Fabien GUENET*

# VALORISER ET RENFORCER L'ATTRACTIVITE DE NOTRE VILLE DANS L'ACCUEIL ET LE SOUTIEN A DE NOUVEAUX COMMERCES, ENTREPRISES ET SERVICES

## UNE VILLE QUI ŒUVRE POUR L'OUVERTURE DE COMMERCES EN CENTRE-VILLE

### Création d'un observatoire du commerce

Les services de la Ville de Monréjeau ont élaboré un « Observatoire du Commerce » construit à partir d'un relevé de terrain minutieux et de prises de contact avec les propriétaires de cellules commerciales. Cet observatoire qui recense l'ensemble des locaux commerciaux mobilisables, occupés et vacants présente plusieurs objectifs :

- Disposer d'un outil de connaissance sur l'armature commerciale de la Ville.
- Accompagner les porteurs de projets dans leur recherche et leur apporter une aide à l'installation.
- Créer un dialogue avec les propriétaires de cellules commerciales occupées et libres.

La Ville de Monréjeau compte une centaine d'activités commerciales sur son territoire communal dont 60% sont implantées sur le centre-ville. Près de la moitié de ces activités correspondent à des services à la personne (coiffeurs, habillement...) ou sont liés à l'équipement de la maison. Parallèlement, seulement 20% regroupe des commerces de bouche (alimentation ou restaurants).

A noter que ces commerces et services sont associés à un marché de plein vent le lundi matin, une véritable institution.

Un relevé de terrain, des prises de contact avec les propriétaires et des visites de locaux ont permis de dénombrer le nombre précis de boutiques vacantes et de caractériser les locaux (superficie, état, changement de destination, volonté du propriétaire...). Ainsi 43 cellules commerciales sont comptabilisées comme vacantes au 1er juin 2023, soit près de 40% du total de locaux commerciaux recensés en centre-ville. Ce chiffre sera à affiner en précisant les locaux qui ne pourront être remis sur le marché (travaux trop importants ou bâti inadapté à une activité commerciale).

Ces commerces vacants sont essentiellement concentrés sur la rue du Barry, la place Valentin Abeille et la rue Pelleport. La vacance est moins importante rue Nationale car les locaux non occupés ont été transformés en habitation ou garage depuis plusieurs années.

### Boutiques éphémères été 2023

Dans le cadre du dispositif Carte Blanche, les boutiques éphémères sont soutenues financièrement par la Ville de Monréjeau et Conseil Départemental qui prennent en charge 50% du montant du loyer.

La stratégie est de faciliter l'installation de porteurs de projets mais également de permettre à un artisan / commerçant de tester la pérennité de son activité ou de lui donner de la visibilité à un moment donné.

Ces boutiques peuvent être occupées soit par un seul et même créateur, soit par plusieurs créateurs en même temps.

Plusieurs boutiques éphémères ont vu le jour sur la Commune depuis la naissance du dispositif il y a trois ans. Toutefois, la Ville rencontre des difficultés à mobiliser les propriétaires bailleurs. Sur l'ensemble des propriétaires de commerces vacants contactés, seuls quatre d'entre eux ont bien voulu participer à l'opération.



**Patrick et Isabelle SONNET**  
© P. I. Sonnet

Du 15 juin au 15 septembre, venez découvrir le travail de Patrick et Isabelle SONNET au 4 place Valentin Abeille.

Exposition – vente de leur savoir-faire et projets personnalisés. Tourneur sur bois, Gravure sur verre et Peinture sur porcelaine.

Accompagnement de porteurs de projets et ouvertures de nouvelles boutiques Depuis le dernier bulletin municipal, cinq nouvelles enseignes ont vu le jour sur la Commune.

**La bouquinerie du Mont Royal Passionnée**, Valérie PERRAUT vous attend dans sa bouquinerie dans laquelle vous trouverez de nombreux ouvrages de styles et d'époques variés. Venez échanger avec Valérie et profitez de son salon de lecture. Contact : 06 20 47 13 48



© JP Chambrillon



© JP Chambrillon

### La Ronde des Trésors

Corine DELHOUME vous attend dans son dépôt vente au 17 rue Pelleport. Vous trouverez dans cette jolie boutique des vêtements pour enfants de 0 à 14 ans ainsi que du matériel de puériculture, des jouets...

Contact : 07 50 66 65 36  
larondedestresors@gmail.com

**Biboulangerie** Jérémy SCHACHER et Marie MAUSSION ont repris la boulangerie située 24 place Valentin Abeille depuis le 5 février 2023. Venez découvrir leurs farines locales et leurs produits bio.

Contact : 07 66 62 68 32  
labiboulangerie@gmail.com  
<https://www.facebook.com/profile.php?id=10008960959368>



© JP Chambrillon



### Vignaux Menuiseries

Les Etablissements Vignaux, dont le siège est situé à Cierp-Gaud, ont ouvert leurs portes au 152 avenue de Tarbes. N'hésitez pas à contacter l'équipe pour vos travaux.

Contact : 05 61 79 04 72

secretariat@ets-vignaux.com  
[https://www.facebook.com/Etsvignaux/?locale=fr\\_FR](https://www.facebook.com/Etsvignaux/?locale=fr_FR)



**INK TATTOO Studio** © Mairie Montréjeau

**Manu**, tatoueur sur Eaunes, est tombé amoureux de notre Ville et a décidé de s'y installer et d'y ouvrir son salon. Retrouvez-le au 25 place Valentin Abeille, il étudiera toutes vos demandes personnalisées.

Contact : 06 50 90 87 80  
<https://www.facebook.com/www.tattoomanu.fr/>



© Fabien GUENET

**MRBARBIER31**  
 15 rue du Général PELLEPORT  
 à Montréjeau  
 Coupe, barbe  
 Ouvert du lundi au samedi  
 de 9h30 à 19h00

## **ENLÈVEMENT DES ENSEIGNES DES ANCIENS COMMERCES FERMÉS**

Le centre-ville de Montréjeau a vu bon nombre de commerces fermer au fil des années laissant des dispositifs d'enseignes et de publicités en façade qui n'ont plus lieu d'être. Ces dispositifs relativement anciens pour la plupart montrent des signes de dégradation et demandent à être retirés. De plus, la présence de ces enseignes de commerces fermés rend difficile la lecture de l'offre commerciale existante pour le visiteur. Légalement, l'enseigne doit être démontée par la personne qui exerçait l'activité signalée (par exemple commerçant, artisan) dans les 3 mois suivants la cessation ou le changement d'activité. Le Maire n'est pas compétent en matière de police de la publicité. Seuls les services de la Préfecture peuvent donc intervenir pour contraindre à l'enlèvement des enseignes de commerces fermés (mise en demeure par le Préfet avec astreinte financière par jour et par dispositif en infraction).

Le relevé des enseignes à déposer a été réalisé et un premier courrier simple de demande de retrait de l'ancienne enseigne a été adressé aux commerçants/propriétaires en février 2023. En cas de difficulté pour le propriétaire, une dépose de l'enseigne par les services municipaux peut être envisagée. A ce jour, sur l'ensemble des courriers envoyés, 3 dispositifs d'enseignes ont été retirés et deux autres contacts ont été pris avec la Mairie.

L'ensemble des autres propriétaires n'ayant pas répondu à la sollicitation de la Ville, les dossiers des enseignes non déposées seront donc transmis au Préfet pour mise en demeure. Une fois la dépose des anciennes enseignes de commerces fermés réalisée, une réflexion sur une charte des enseignes pourra être menée en définissant des principes respectant l'architecture et le patrimoine de la Ville et ce notamment pour la Place Valentin Abeille avec un travail conjoint avec les services de l'Architecte des Bâtiments de France.

**Corinne MIAT Adjointe aux projets de ville et au patrimoine.**

# CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

## UN BILAN POSITIF EN 2023

Après une 1<sup>re</sup> année relativement compliquée, l'année 2023 s'avère beaucoup plus sereine pour le centre municipal de santé.

Après les difficultés rencontrées en 2022 - administratives essentiellement car nous étions un des 1ers centres municipaux à voir le jour - en 2023 nous commençons à récolter les résultats du travail mené par l'équipe dans sa totalité : plus de sérénité dans le fonctionnement et surtout un équilibre budgétaire qui s'amorce déjà pour la fin de l'année. Même si nous savions qu'assurer une prise en charge santé à nos administrés aurait un coût, nous n'aurions pu assumer un déficit sur plusieurs années.



En début d'année nous avons fait une enquête de satisfaction à laquelle 278 personnes ont répondu.

La nécessité et le rôle indispensable d'un tel centre ont été reconnus à 97% - même si 4 personnes ayant jugé le centre indispensable ont souligné que ce n'était pas le rôle d'une mairie.

Les délais de prise de RDV sont notés de satisfaisants pour 189 pers. (68%) à très satisfaisants pour 81 pers. (29%) ; la présence de secrétaires est jugée de bien à très bien à plus de 98% ; l'accueil recueille 97% de satisfaits. Nous avons posé la question sur des prises de RDV par Doctolib ou autre : 131 personnes ont répondu par la négative contre 72 personnes qui seraient d'accord, les autres ne connaissent pas, n'ont pas internet ou jugent la présence de secrétaires indispensable pour les personnes âgées.

L'ouverture du samedi matin et plus tard en semaine ont aussi fait l'objet de l'enquête :

- 154 personnes souhaitent l'ouverture le samedi matin (contre 15 non) ; les 109 autres personnes ne sont pas opposées mais n'en voient pas la nécessité.
- L'ouverture plus tardive en semaine est recherchée par les personnes qui travaillent et intéresse environ 1 personne sur 2. Notre objectif reste toutefois d'ouvrir le samedi matin et plus tard en semaine mais nous manquons de médecins pour assurer les horaires.

Les commentaires ouverts font état d'un manque de médecins....d'une salle d'attente mal placée...le fait de ne pas avoir 1 médecin référent....des délais de RDV pour certains....des remerciements aussi pour la municipalité et la gentillesse de l'équipe du centre.

Un bilan positif donc, renforcé par les résultats de notre enquête de satisfaction et la reconnaissance que nous avons de la part de professionnels de santé ainsi que de la Région.

**Martine TARISSAN - Adjointe référente du centre de santé.**

# ACCOMPAGNER ET VALORISER LA VIE ASSOCIATIVE

## ASSOCIATIONS EN FÊTE

Au seuil de la rentrée le samedi 2 septembre, nous aurons le plaisir de vous retrouver une nouvelle fois.

Chacun pourra découvrir la richesse et le dynamisme de nos associations, qu'elles soient sportives, culturelles, sociales ou de loisirs. Toutes donnent vie à notre commune, chacune à sa manière et selon ses modes de fonctionnement. Ce foisonnement d'énergie déployée par tous ces bénévoles façonne pleinement l'identité montréalaise.

Chaque association a sa place dans la cité. Que deviendrait une ville sans association ? Sans bénévole, il n'y a pas de vie associative. Beaucoup d'associations viennent pallier les véritables manques auxquels nous serions bien incapables seuls de faire face. Ses associations ont une fonction de régulation sociale qui vient renforcer l'action publique.

Alors, le 2 septembre, tous ensemble, rendons hommage au monde associatif. Venez découvrir les très nombreuses associations qui seront présentes en centre-ville. On vous attend nombreux pour créer les conditions d'une rencontre entre les montréalais et leurs associations.

## MISE EN LUMIÈRE DE NOS ASSOCIATIONS

AAPPMA Montréal et Haut-Comminges



« L'éducation à l'environnement au regard de la protection du milieu aquatique et l'apprentissage de la pêche, deux orientations essentielles privilégiées depuis très longtemps par notre AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique). Très attachés et fidèles à



**LA FÊTE DES ASSOCIATIONS  
AURA BIEN LIEU  
LE SAMEDI 2 SEPTEMBRE ET  
NON PAS LE DIMANCHE 3  
CONTRAIREMENT À L'INFORMATION  
DONNÉE SUR LE DOCUMENT  
DISTRIBUÉ RÉCEMMENT.**

cette double vocation de respect des écosystèmes naturels et au développement de la pêche de loisir, c'est donc naturellement que nous avons mis en œuvre le projet d'aménagement d'un parcours d'initiation pêche.

Il se situe sur la base de loisirs de Montréjeau et est alimenté par l'eau de l'exutoire du lac. Un jeu de vannage permet de réguler le débit pour pouvoir pratiquer différentes techniques de pêche.

Sécurisé, ce parcours est adapté et aménagé pour les publics jeunes et pour les personnes à mobilité réduite. Il permet aussi des rencontres intergénérationnelles pour partager la connaissance de la pêche.

Le site est prioritairement destiné à accueillir dans les meilleures conditions les éducateurs et les jeunes pêcheurs de l'APN (Atelier Pêche Nature) animé par l'AAPPMA.

C'est aussi un lieu de rencontre pour partager des moments de convivialité entre amis pêcheurs, parents et passionnés de loisir pêche.

Pour les gestionnaires de l'AAPPMA, c'est l'aboutissement d'un projet qui répond parfaitement au rôle social que la pêche associative doit à ses adhérents. »

## CONCOURS PHOTO

Notre municipalité souhaite développer l'image de Montréjeau comme cité d'Art et de Traditions. A cet effet, la Ville organise un concours photo « Regards sur Montréjeau » du 1er juin au 18 août 2023 avec deux catégories adultes et enfants.

Ce concours a pour objectif de permettre aux habitants mais également aux visiteurs de partager leur vision de la Commune à travers une photographie.

Les photographies devront être obligatoirement prises sur la Commune de Montréjeau (un lieu identifiable de la Ville devra être présent sur la photographie).

Chaque participant pourra laisser libre cours à son imagination. Les prises de vues et mises en scènes insolites seront appréciées.

L'inscription est gratuite et ouverte à tous.

Le règlement est disponible sur le site internet de la Ville. Les candidats doivent s'inscrire en envoyant le bulletin de participation à la Mairie de Montréjeau ou par mail à [concoursmontrejeau@gmail.com](mailto:concoursmontrejeau@gmail.com).

**Jacques Gallet Adjoint aux associations,  
au cadre de vie et au tourisme**

## CONCOURS PHOTOS Regards sur Montréjeau

du 1er juin au 18 août 2023

Ouverts à tous (catégories enfants et adultes)

Plusieurs lots à gagner



Informations : [concoursmontrejeau@gmail.com](mailto:concoursmontrejeau@gmail.com)  
Règlement disponible sur le site [www.mairie-montrejeau.fr](http://www.mairie-montrejeau.fr)  
et à la mairie de Montréjeau

## POURSUIVRE UNE POLITIQUE EDUCATIVE SOUTENUE ET AMBITIEUSE

Voilà qu'une année scolaire s'achève.

Et que de nouvelles « grandes vacances », de plus en plus raccourcies il est vrai, démarrent ; le temps de mettre de côté, sur les étagères, cartables et leçons. Sans doute.

Mais peut-être aussi un moment privilégié pour permettre à nos enfants et adolescents de réinvestir dans d'autres espaces les connaissances qu'ils ont « fait entrer en eux » à l'école, jour après jour, depuis septembre dernier.

Ce qu'ils ont appris pour mieux « grandir » :

Parler dans un langage adapté et à propos, se concentrer sur l'objet de la discussion, donner et défendre son point de vue, exprimer ses émotions, ses sentiments, ou encore écouter avec attention son interlocuteur pour qu'il puisse dire à son tour ce qu'il est ...

L'École, en s'appuyant sur tous les domaines qu'elle aborde, et depuis les classes maternelles, porte haut cette exigence du « parler bien », quel que soit le contexte, quel que soit l'Autre à qui l'on s'adresse. Elle le fait de son mieux pour accompagner vers l'émancipation, pour stimuler le dialogue, de sorte que chaque écolière, chaque écolier soit capable de trouver sa juste place dans ce « tout » que représente notre société ; pour se projeter plus loin.

Avec cette intention, l'École s'efforce de créer l'envie, de susciter la curiosité, en même temps qu'elle vise la réussite de tous les élèves qu'elle accueille, sur nos deux sites du Courraou et de Sainte-Germaine.

Et cependant, elle le fait dans un climat ambiant assez souvent instable, à l'image de ce qui l'entoure directement. Cet environnement explique peut-être que l'on réclame toujours davantage à l'École, comme si elle devait compenser un constat de manque et faire « à la place de » ; au-delà de ses compétences, celles liées à l'enseignement, on lui demande de plus en plus de régler les problèmes qui concernent, en premier lieu, les responsables légaux des enfants, des adolescents ; autrement dit les parents.

Et parfois, les limites sont dépassées.

Sur ce point et cette année encore, j'ai eu connaissance de certains comportements qui se sont durcis, jusqu'à des situations inacceptables pouvant mettre l'école en difficulté. Aussi je tiens à rappeler qu'on ne s'adresse pas à l'école sans égards, et que l'on ne peut aborder ses directrices et ses équipes autrement qu'à travers un échange cordial, dans la reconnaissance de leurs fonctions.

L'incivilité et la violence, que cette dernière soit physique ou verbale, n'ont l'une comme l'autre pas leur place à l'École ou devant ses murs. Du désaccord ne doivent pas naître l'invective ou l'hostilité, mais encore et toujours le dialogue sur la base d'une confiance partagée.

Accompagné par l'Inspection de l'Éducation nationale de notre Circonscription, je veillerai à ce que l'École soit respectée et que son travail ne soit pas gêné. La qualité des apprentissages dépend tout autant de cette exigence et du fait que les enseignants puissent rester souverains de leurs choix pédagogiques. En somme et quel que soit le contexte, l'école et en cela l'École de la République doit être préservée, pour laisser vivre sereinement ses projets et ses actions. Il m'a paru important de le signifier, en considération de la période complexe que notre société traverse.

En matière de projets, sur les deux sites de Montréjeau, les classes se sont beaucoup investies. Les quelques exemples qui suivent illustrent l'implication des enseignants et le sérieux des écoliers.

A la manière du projet interdisciplinaire « Canta Gafet », mené depuis le début de l'année scolaire pour faire se rejoindre l'apprentissage de la langue occitane et l'éducation musicale ; dans le cadre de la liaison école-collège, ce travail en commun soutenu par les professeurs et les conseillers pédagogiques, a réuni en chorale les élèves du Cycle 3 des écoles de Bordes-de-Rivière et du Courraou de Montréjeau (CM2) avec ceux de 6ème du collège Bertrand Lalarde. Son aboutissement a été la chaleureuse restitution offerte par les élèves le soir du 11 mai, à la salle des fêtes de Montréjeau, et valorisée par le duo de musiciens « Bourry et Rouch » devant un public conquis. Retenons aussi, dans le cadre du « Festival



des écoles qui chantent », le partenariat de l'école du Courraou avec le Conservatoire de musique de Saint-Gaudens ; il a intéressé la chorale des classes du Cycle 2 (CP et cours élémentaires 1 et 2) qui a rejoint le 1er juin dernier, au Parc des expositions, les chorales des autres écoles participantes pour le concert donné sur le thème du conte musical de Philippe Chatel « Émilie Jolie ».

Toujours à l'élémentaire du Courraou, en janvier, c'est l'auteur illustrateur Rémi Courgeon qui avait mis des mots et des images tirés de ses albums, pour aborder autrement la problématique des discriminations entre filles et garçons. Un travail structuré de lecture et d'écriture qui a entraîné ces enfants à partager et à échanger sur le sujet sensible de la différence. Avec le même enthousiasme, les élèves se sont retrouvés au Musée de la Résistance pour la découverte de la vie et des engagements de Joséphine Baker. Chacune, chacun a pu alors s'imprégner de la force de la citation de Lucie Aubrac, figure de la résistance française : « Le mot Résister doit toujours se conjuguer au présent ».

La différence est un sujet que les classes de Sainte-Germaine ont traité avec la même intensité, en appui sur deux projets ; ainsi, le « théâtre des marionnettes » et la langue des signes ont été les supports d'une pédagogie au service d'un collectif qui veut dépasser le repli et l'isolement. Des valeurs qui touchent à l'Humain et que les enseignants, guidés en particulier par Fabienne de l'association « A 2 mains » de Sauveterre de Comminges, font entrer dans l'école dès les classes maternelles. Le fruit de ce travail a été présenté aux familles à l'occasion du spectacle donné pour clôturer cette année scolaire ; chaque enfant, à la fin de cette représentation a pu repartir avec sa propre marionnette, objet de son investissement au cœur de cette action à la dimension artistique.

A son tour, l'art cinématographique a pris place dans le programme de l'école du Courraou, à partir du dispositif national « École et cinéma » dont l'équipe s'est emparée ; l'intention a été de former l'élève depuis la classe de CP à une fréquentation de la salle de cinéma qui soit active, réfléchie et associée à une pratique culturelle. Et c'est le cinéma des Variétés qui a proposé des films de qualité à nos jeunes spectateurs et à leurs enseignants pour les inspirer.

Cette implication de l'École et pour l'École se retrouve à différents niveaux de notre cité ; à l'exemple de **nos élèves des classes de CM1 et de CM2 élus au Conseil Municipal des Enfants**, lesquels se sont montrés soudés pendant leur mandat pour apporter leurs idées et prendre des décisions utiles pour mieux exister ensemble. La visite du siège du Conseil Départemental à Toulouse, la journée du 28 juin, les a amenés à considérer à une autre échelle l'engagement citoyen qui fait vivre les politiques publiques. Faire pour les autres est aussi le moteur de l'Association des Parents d'élèves « Les P'tits Loups du Courraou », nouvellement créée ; son action a notamment facilité la concrétisation du projet d'initiation au jeu des Échecs (intervention dans les classes élémentaires de l'association « Le Fou Blanc de Lannemezan »), grâce à un don de 600€ fait à la coopérative scolaire ! Merci.

Une volonté partagée que la Municipalité a voulu soutenir en consolidant les moyens budgétaires alloués au fonctionnement de nos écoles publiques ; dans un contexte social fragile, conforter leur mission est une priorité assumée par le Maire et son équipe pour l'année civile 2023. L'École, parce qu'elle est un bien commun, doit rester un repère.

Une dynamique qui réclame, on le comprend, de se reposer avant la reprise de septembre... Aussi, souhaitons à toutes et tous d'agréables vacances, et à nos enfants et adolescents de partager une amitié avec la lecture qui deviendra indéfectible avec le temps.

**Michel CAPOMASI**  
**Adjoint en charge des Affaires Scolaires et de la Jeunesse de Montréjeau**  
**Coordonnateur du Conseil Municipal des Enfants de Montréjeau**

# NOS MONTREJEAULAIS

## PIERRE CASTAY

### PHOTOGRAPHE DE L'ORDINAIRE

Pierre Castay est né le 3 décembre 1950 à Montréjeau, son père Maurice Castay, coiffeur pour dames, tenait boutique au 14 avenue de Tarbes avant de déménager en 1955, au 10 place Valentin Abeille où il exerça sa profession jusqu'à sa retraite. Sa mère, Simone, de son nom de jeune fille Sagazan était mère au foyer.

De 1957 à 1969, il fait ses études à Montréjeau, tout d'abord à l'école primaire puis au collège d'enseignement général nouvellement ouvert. Après la troisième, il est orienté à contre-cœur en section génie civil au lycée technique de Gourdan-Polignan. Orientation qu'il abandonnera très vite après deux ans pour se diriger vers une carrière artistique. Son premier choix, la peinture, n'aboutira pas. Ce sera dans la photographie qu'il trouvera son bonheur.

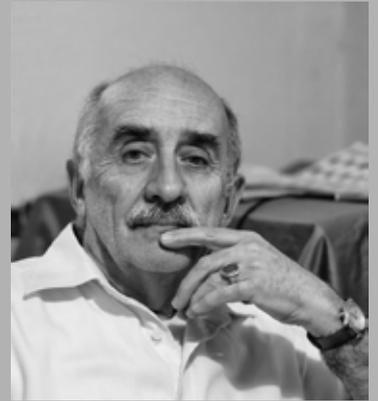
Une fois le service militaire effectué de 1971 à 1972, sa carrière professionnelle le plonge très tôt dans le monde de la photographie. Il entre dans la vie active comme opérateur de laboratoire à Labo Service Languedoc de 1974 à 1977 à Toulouse puis à Bordeaux comme agent de maîtrise jusqu'en 1984. Il revient à Toulouse comme responsable de secteur toujours chez Labo Service Languedoc jusqu'en 1991, puis comme responsable technique régionale pour les laboratoires Kodak jusqu'à sa préretraite en 2005.

Libéré de ses obligations professionnelles, il se consacre entièrement à la photographie. Pourvu de connaissances techniques solides du fait de son ancienne profession, il se lance dans la photographie via le numérique. Son rapport avec le huitième art est avant tout ludique, il le pratique sans thème de prédilection ou de source d'inspiration précis, préférant se fier à son instinct pour immortaliser son environnement et faire partager son univers.

#### L'impasse du Canard à Montréjeau.

La plus petite rue de la ville interdite aux poids lourds. En réalité, le panneau interdit l'accès à la rue Nadaud, mais l'angle de prise de vue permet la confusion.

© Pierre Castay



L'escalier de son appartement qu'il a conservé à Montréjeau au 10 place Valentin Abeille, domicile qui lui sert souvent de jeu en matière photographique.

© Pierre Castay

De la nature aux milieux urbains, en passant par des sujets abstraits et autres fantaisies comme des compositions avec des objets du quotidien et aussi des images à double lecture (paréidolie) qui comme bien souvent en photographie sont le fruit du hasard, c'est toujours avec un regard teinté de curiosité et nourri de son imaginaire et du goût de l'insolite qu'il n'hésite pas à concrétiser des idées et des situations pouvant paraître comme fantaisistes. Il se définit comme un photographe de « l'ordinaire », mais son amateurisme est tellement abouti qu'il égale sans peine les professionnels.

Exemple de paréidolie proposant une double lecture avec la photographie éphémère d'un platane sur le boulevard.

Inutile de rechercher ce visage de clown triste sur un des arbres du boulevard. Le platane, ayant une écorce caractéristique qui se fissure en écailles laissant apparaître le tronc, a un aspect qui évolue au fil des saisons.  
© Pierre Castay.



Toujours depuis le boulevard de Lassus, un clair de lune hivernal.  
© Pierre Castay

Toutes ces photographies sont en noir et blanc, choix qu'il assume pour donner un côté intemporel à son travail. Elles ont été réalisées avec des appareils Nikon (Nikkormat FT2 - Nikon FM2 - Nikon D700). Hormis l'ajustement des lumières et contrastes elles n'ont pas été manipulées. Aucun filtre n'a été utilisé sauf pour la photo de l'escalier nécessitant de jour l'usage d'un filtre gris.

Notre photographe ne légende pas ses clichés, préférant laisser la liberté à chacun d'autre nous d'interpréter ce qu'il ressent suivant sa vision et son imaginaire. Je n'ai donc légendé aucune de ces photos conformément aux vœux de l'auteur.

Pierre Castay n'immortalise pas uniquement Montréjeau. Je lui ai demandé de me fournir des clichés de notre ville natale pour faire connaître son travail et alimenter le bulletin municipal. De 2006 à 2007, il a notamment photographié 2000 heurtoirs de portes à Toulouse, 600 de ses clichés ont été visibles sur le site de la bibliothèque de Toulouse pendant quelques années à compter de 2012, et la même année, une exposition privée, regroupant sur des panneaux linéaires 1100

photographies sur ce thème lui a été consacrée à la Grande Loge Nationale Française rue Gabriel Péri.

La qualité de son travail commence à être reconnue et les expositions s'enchaînent :

- Exposition collective Inter-Entreprises à Toulouse en 1998.
- Exposition personnelle dans les locaux de Labo Service en 1998 et 2000.
- Exposition personnelle en 2016 à Tournefeuille.
- Exposition personnelle en 2017 l'Office de Tourisme de Saint-Gaudens.
- Exposition collective en 2018 au Salon de la Photo à Paris (Coin des Photographes).
- Exposition personnelle en 2022 l'Office de Tourisme de Saint-Gaudens.

En attendant que notre talentueux montréalais expose enfin dans sa ville natale, je vous invite à visiter son site à l'adresse suivante : <http://pierre-castay.fr/>

**Jean-Jacques Miquel**

# LIBRE EXPRESSION

## LE GROUPE MAJORITAIRE

Toujours à vos côtés

Depuis des mois, nous avons ce triste sentiment que l'on marche sur la tête. Des mois de mobilisation contre une réforme des retraites profondément injuste.

Comment peut-on aller contre la volonté du peuple et des partenaires sociaux ? Comment peut-on faire peser le financement des retraites uniquement sur le français qui travaillent ? Comment peut-on être aussi sourd et aveugle à toutes les préoccupations des gens ?

Un panier de course qui ruine les familles, un système hospitalier à bout de souffle, des changements climatiques anxiogènes, et des décisions qui vont à contre sens de ce que veut la population.

Vos élus ont participé aux nombreuses manifestations contre ces réformes impopulaires. Nous avons été des « marcheurs » aux côtés des partenaires sociaux. Il y a des moments où les élus doivent s'engager, faire de la politique dans l'intérêt général. C'est comme cela que nous concevons notre rôle d'élus. Il ne peut en être autrement.

Malgré toutes les difficultés que nous rencontrons, particuliers, mairie, nous continuons à soutenir nos associations. C'est un combat social pour nous.

Nous voulons être les garants de la justice et de la cohésion sociale. Tel est notre engagement aux côtés de notre Maire. Toujours au service des Montréjeulais et des Montréjeulaises.

*Le Groupe Majoritaire.*



## OPPOSITION

Non communiqué

## **PASCALE FAURE, NOUVELLE DIRECTRICE DE L'EHPAD LE MONT-ROYAL – CCAS DE MONTRÉJEU**

Le conseil d'administration du CCAS de Montréjeu – EHPAD Le Mont Royal a nommé Madame Pascale FAURE directrice de l'établissement.

La famille de Madame Pascale FAURE réside depuis de nombreuses années dans le Comminges où elle passe ses vacances depuis son plus jeune âge. Après une carrière qui s'est essentiellement déroulée à Toulouse, elle a souhaité poursuivre son activité professionnelle dans ce territoire où il fait bon vivre.

Elle a pour objectif d'être vigilante à la qualité de l'accompagnement, des soins, de l'animation et de la restauration, menés de front avec la prise en charge médicale. Avec l'appui des équipes de l'EHPAD, du Conseil d'Administration et des familles, elle veillera à un juste équilibre entre l'organisation, le respect de la vie commune, les soins, la liberté individuelle des résidents et leurs sentiments, afin qu'ils se sentent bien au sein de l'EHPAD Le Mont Royal.

Elle souhaite apporter son expérience en fédérant toutes les énergies de l'établissement pour relever les nombreux défis qui traversent le secteur médico-social dans le cadre d'une bonne gestion et du dialogue social.

## L'EHPAD LE MONT-ROYAL



L'EHPAD Le Mont-Royal situé à Montréal s'est doté d'aménagement pour le bien vivre de ses résidents.

En l'espèce, le jardin de l'Unité protégée, dans le cadre d'un programme de jardin thérapeutique, est agrémenté depuis cette année d'une tonnelle sous laquelle les résidents et les salariés ont plaisir à partager des moments conviviaux, à l'abri du soleil. Pour le plaisir des promenades, un mur borgne a été personnalisée par une fresque invitant à l'évasion.



**AINÉS**



Quelques mots des résidents sur cet espace : « C'est très beau ! On dirait qu'on y est ! » « Que c'est bien fait ! Les fleurs, on aimerait les cueillir (pour la fresque), « C'est magnifique et vraiment apaisant ! » Quelques mots des salariés : « C'est très agréable, surtout lors des repas au soleil ! » « Le jardin est embelli, c'est agréable, le lieu est beaucoup plus aéré, on peut sortir davantage, profiter de l'extérieur ». La construction de la tonnelle est assurée par le CFA du Comminges, la fresque est confiée à Natacha Ribet – artiste peintre,

Les résidents l'attendaient ... leur souhait a été exaucé. En mai dernier est lancée la construction d'un boulo-drome. Le lieu d'implantation a été soigneusement choisi par les résidents ; il est en effet ombragé et pourra protéger les résidents du soleil durant les parties de pétanque. Cette réalisation a pour but de favoriser le lien social au sein de l'établissement, d'offrir aux résidents, à l'entourage et aux professionnels un espace pour se (re)trouver au tour d'une activité qui rassemble, toujours dans l'objectif de garantir le bien-être. Il est d'ailleurs important de noter qu'il s'agit du souhait principal des résidents pour un lieu d'échanges et de convivialité. L'autonomie permettra de finaliser les abords.

**Martine TARISSAN - Adjointe Déléguée au CCAS**